

Focus Prévoyance

Avril
2021

Bases techniques LPP 2020 Augmentation de l'espérance de vie, diminution du risque d'invalidité

International L'évolution de l'espérance de vie n'est pas une voie à sens unique

L'univers de la prévoyance en 2000 caractères Primauté des prestations **News** Informations et actualités **L'écureuil** est content ...



Judith Yenigün-Fischer
Rédactrice «Focus Prévoyance»

Vivre et mourir en bonne santé

Nous vivons plus longtemps et avons moins de risque de devenir handicapés. C'est ce que révèlent les nouvelles bases techniques LPP 2020.

Mais l'espérance de vie dans ce pays n'augmente plus aussi fortement qu'auparavant. Il existe même des pays où elle stagne ou baisse.

Heureusement, en Suisse, non seulement nous vivons plus longtemps mais nous avons besoin de soins plus tardivement, c'est-à-dire que nous pouvons exercer sans aide et plus longtemps nos activités quotidiennes. C'est ce qui ressort du bulletin Obsan 03/2021.

Une étude de cohorte lausannoise a révélé que les babyboomers sont en meilleure forme physique à la retraite que la génération comparable au même âge dix ans plus tôt. Ils marchent plus vite et peuvent empiler cinq chaises plus rapidement. Il est toutefois intéressant de noter qu'ils ont obtenu de moins bons résultats en matière d'aptitudes cognitives (p. ex. pour nommer des fruits et des légumes en une minute, dessiner une montre).

Nous pouvons en faire beaucoup nous-mêmes pour rester longtemps en bonne santé. Par exemple en ayant un style de vie sain, en étant créatifs et en entraînant notre mémoire. Les investissements dans la formation (continue) et dans la prévoyance vieillesse valent également la peine parce que le bien-être a une grande influence sur l'espérance de vie.

Mais que devons-nous faire d'une vie aussi longue et saine? Le mieux est de bien vivre de telle sorte que l'on puisse bien mourir également. Selon l'infirmière en soins palliatifs Bronnie Ware, il existe cinq choses que l'on pourrait faire pour pouvoir mourir sans beaucoup de regret: vivre sa propre vie, ne pas trop travailler, exprimer ses sentiments, rester en contact avec ses amis, se permettre d'être plus heureux.

Bases techniques LPP 2020

Augmentation de l'espérance de vie, diminution du risque d'invalidité

Selon les nouvelles bases techniques LPP 2020, les personnes assurées dans le cadre de la prévoyance professionnelle suisse vivent de plus en plus longtemps. L'allongement de l'espérance de vie est moins prononcé que par le passé. Par rapport aux précédentes bases techniques LPP 2015, le risque d'invalidité a encore diminué.

Des bases techniques mises à jour périodiquement sont nécessaires pour que les caisses de pensions puissent comptabiliser au bilan de manière appropriée leurs obligations sur la durée de vie anticipée. Près des deux tiers de toutes les caisses de pensions, pondérées en fonction des capitaux, ont utilisé les bases techniques LPP 2015 pour leurs comptes annuels de 2019.¹

Comme les probabilités biométriques (notamment la probabilité de mourir, de devenir invalide ou de laisser un partenaire ayant droit à des prestations au décès) évoluent dans le temps, les bases techniques doivent être révisées périodiquement.

Les bases les plus récentes

Pour les nouvelles bases techniques LPP 2020, à nouveau publiées par Aon Suisse SA et Libera AG, les données de 15 grandes caisses de pensions suisses ont été évaluées sur les cinq années de 2015 à 2019 (année d'observation moyenne 2017). Le nombre de risques observés a pu être augmenté par rapport aux bases LPP 2015, à 1.5 million d'assurés actifs (+0.08 million) et 0.92 million de rentiers (+0.04 million). Dans les bases LPP 2020, les données statistiques pour 2020 n'ont pas encore été prises en compte, de sorte que les éventuels effets de la Covid-19 n'apparaîtront que dans les futures bases techniques LPP 2025.

Espérance de vie

Le tableau 1 montre que l'espérance de vie observée pour les hommes et les femmes a augmenté en l'espace de cinq ans.

Bien que l'espérance de vie à 65 ans ait progressé de 0.6 an pour les hommes et de 0.3 an pour les femmes entre les bases techniques LPP 2015 et LPP 2020, l'augmentation est moins prononcée que par le passé. Pour les veuves, en revanche, une diminution de l'espérance de vie a été observée jusqu'à 70 ans et une légère hausse à partir de 71 ans.

Les tables de génération vont plus loin et prennent en compte l'augmentation de l'espérance de vie attendue en plus des probabilités de mortalité les plus courantes observées. Les tables de génération des bases LPP 2020 sont basées sur le dernier modèle publié par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 2018 qui est une mise à jour du modèle de Menthonnex utilisé dans les bases précédentes LPP 2010 et LPP 2015. La continuité est ainsi assurée. Le tableau 2 montre l'espérance de vie avec les tables de génération pour l'année civile 2021.

Le recul de l'espérance de vie s'explique par la mise à jour du modèle de mortalité. Par rapport au modèle de mortalité utilisé dans les bases LPP 2015, le modèle actualisé de l'OFS suppose surtout une baisse future plus faible de la mortalité dans la tranche d'âge supérieure à 80 ans, tandis qu'elle devrait encore diminuer dans la tranche d'âge inférieure à 80 ans.

Pour des estimations supplémentaires à des fins de comparaison, l'espérance de vie peut en outre être extrapolée dans les bases techniques LPP 2020 en utilisant une variante du modèle CMI. Pour plus de détails, veuillez vous référer à l'article de Laurence Amade et Jean Netzer dans ce numéro (page 35).



Gerold Betschart, PhD,
Expert en caisses de pensions de la CSEP, Libera AG



Jacopo Mandozzi, Dr. sc. ETH,
Expert en caisses de pensions de la CSEP, Libera AG

¹ Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle CHS PP: Rapport sur la situation financière des institutions de prévoyance en 2019, 12 mai 2020.

Tableau 1: Espérance de vie LPP 2020 par rapport à LPP 2015 (tables périodiques)

Âge	LPP 2015 (P2012)		LPP 2020 (P2017)		Changement	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	19.8	21.9	20.4	22.2	0.6	0.3
75	12.0	13.6	12.5	13.8	0.5	0.2

Tableau 2: Espérance de vie LPP 2020 par rapport à LPP 2015 (tables de génération)

Âge	LPP 2015 (AC 2021)		LPP 2020 (AC 2021)		Changement	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
65	22.8	24.9	22.6	24.4	-0.2	-0.5
75	14.0	15.5	13.6	15.0	-0.4	-0.5

Tableau 3: Taux de conversion à 65 ans avec tables périodiques et de génération

Proportio Hommes/Femmes	LPP 2015 (P2012)	LPP 2020 (P2017)	LPP 2015 (AC 2021)	LPP 2020 (AC 2021)
70 % / 30 %	5.07 %	5.06 %	4.59 %	4.71 %
30 % / 70 %	5.20 %	5.17 %	4.71 %	4.80 %

Exemple de conversion aux bases LPP 2020

Montants en millions de CHF	LPP 2015 GT / 1.5 %	LPP 2020 GT / 1.5 %	Changement
Fortune de prévoyance (FP)	2300	2300	0
FP actifs	1000	1000	0
FP retraités	1201	1157	-44
Prov. risques d'assurance	10	10	0
Capital de prévoyance total (CP)	2211	2167	-44
Réserve de fluctuations de valeurs	89	133	44
Taux de couverture (FP/CP)	104.0 %	106.1 %	2.1 %

Diminution du risque d'invalidité

Les probabilités de devenir handicapé ont encore diminué par rapport à la LPP 2015: en moyenne d'environ 24 % pour les hommes et d'environ 15 % pour les femmes. La diminution du risque d'invalidité entraîne une baisse de la charge des sinistres prévue pour les cas d'invalidité.

Taux de conversion

Au fur et à mesure que l'espérance de vie augmente, les taux de conversion calculés sur une base actuarielle diminuent. Cependant, les probabilités observées dans les bases LPP 2020 de laisser un.e partenaire ayant droit à des prestations au décès se sont révélées nettement plus faibles que dans les bases LPP 2015, en particulier pour les hommes. Dans le même temps, une augmentation de l'âge des survivants ayant droit à des prestations au décès d'un.e bénéficiaire de rente a été observée. Ces effets entraînent une augmentation des taux de conversion et compensent l'influence de l'allongement de l'espérance de vie sur les taux de conversion.

Le tableau 3 indique les taux de conversion indépendants du sexe à 65 ans pour un taux d'intérêt technique de 1.5 %, compte tenu d'une expectative de droit à une rente de conjoint de 60 % et à des rentes d'orphelin de 20 % de la rente de vieillesse.

En raison des effets décrits ci-dessus, les taux de conversion prenant les bases LPP 2020 comme tables périodiques restent plus ou moins inchangés par rapport à ceux prenant les bases LPP 2015 comme tables périodiques, alors que si l'on prend les bases LPP 2020 comme tables de génération, les taux de conversion sont même légèrement plus élevés à cause du modèle de mortalité actualisé.

Capital de prévoyance des rentiers

La probabilité plus faible pour les hommes de laisser un.e partenaire ayant droit à des prestations au décès, ainsi que l'âge plus élevé des survivants et l'augmentation plus faible que prévu de l'espérance de vie des femmes et des veuves, affectent également le capital de prévoyance des retraités.

Si l'on utilise des tables périodiques, on part du principe que le capital de prévoyance alloué aux rentiers va légèrement diminuer lorsqu'il sera calculé avec les bases LPP 2020 par rapport aux bases LPP 2015 et que la provision pour longévité existante ne sera pas nécessaire pour le passage aux bases LPP 2020. L'utilisation des tables de génération LPP 2020 entraînera une diminution du capital de prévoyance selon la structure de la population des retraités en raison des facteurs mentionnés ci-dessus et du modèle de mortalité actualisé par rapport aux bases LPP 2015. Les fonds ainsi libérés peuvent être utilisés, par exemple, pour abaisser le taux d'intérêt technique.

À titre d'illustration, considérons une caisse de pensions avec une population de retraités plutôt jeune qui applique un taux d'intérêt technique de 1.5 % et des tables de génération (TG). Avec les nouvelles bases, le capital de prévoyance des rentiers de l'exemple diminue de 44 millions de francs et la réserve de fluctuations de valeurs augmente du même montant, ce qui se traduit par un taux de couverture plus élevé de 2.1 points de pourcentage.

Tables mises à jour tous les cinq ans

Les bases techniques sont d'une importance fondamentale pour la prévoyance professionnelle et sont donc mises à jour tous les cinq ans en Suisse. Cela signifie que les caisses de pensions ont toujours accès à des enquêtes statistiques et à des évaluations qui reflètent les derniers développements en matière d'espérance de vie et de taux d'invalidité. En raison de leur actualité, les bases techniques LPP 2020 représentent une «meilleure estimation». Elles conviennent donc aussi parfaitement aux besoins de la présentation des comptes selon les normes internationales IFRS ou US GAAP.

International

L'évolution de l'espérance de vie n'est pas une voie à sens unique

L'évolution de l'espérance de vie dépend de différents facteurs. L'un des plus importants est l'aisance matérielle. Des données récentes en provenance des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres pays montrent une stagnation, voire une diminution de l'espérance de vie.

En Allemagne et en Suisse, l'espérance de vie des hommes et des femmes était encore inférieure à 40 ans vers 1870. Entre-temps, elle a plus que doublé. L'espérance de vie statistique à la naissance en 2018 en Allemagne était de 78.6 ans pour les hommes et de 83.3 ans pour les femmes.¹ Une influence majeure au début de cette période de temps a été la baisse de la mortalité infantile. Au cours des cinq dernières décennies, ce sont avant tout les progrès réalisés dans le domaine des maladies cardiovasculaires qui ont poussé à la hausse l'espérance de vie des personnes plus que cinquantenaires.

Cet allongement de l'espérance de vie a été observé dans le monde entier au cours des dernières décennies. Cependant, il existe de grandes divergences à la fois dans l'augmentation et dans le niveau absolu de l'espérance de vie selon les régions du monde.²

Les habitants de la zone subsaharienne en particulier font d'énormes progrès, mais en partant d'un niveau bas. De l'autre côté de l'échelle se trouvent les pays occidentaux et d'Amérique du Nord à haut revenu dont l'espérance de vie tend à stagner à un niveau très élevé.

Si l'on analyse de plus près la situation au sein des pays à revenu élevé, et en particulier en Europe, de forts clivages apparaissent là aussi selon les pays. Il est intéressant de noter que l'espérance de vie semble être particulièrement élevée dans les pays (pauvres) du Sud et dans les pays nordiques (riches), tandis que les pays d'Europe centrale ont plutôt tendance à figurer dans le peloton du centre. Les pays d'Europe

de l'Est présentent encore un potentiel de développement. En même temps, il est généralement vrai que les femmes vivent nettement plus longtemps que les hommes dans tous les pays. Les explications possibles sont que les femmes fument généralement moins, boivent moins d'alcool, prennent moins de risques et ont une alimentation plus saine que les hommes.

Tendances du développement dans un passé récent

Si l'on limite l'observation à quelques pays occidentaux à haut revenu, on constate un affaiblissement de la tendance à une espérance de vie toujours plus longue ces dernières années (voir graphique). Après 2014,³ il y a même eu un renversement de tendance qu'il n'a pas été possible de rattraper jusqu'à ce jour. Depuis lors, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis, en particulier, ont vu l'espérance de vie stagner, voire décliner sur plusieurs années.

Cette tendance aux États-Unis a touché aussi bien les hommes que les femmes, ainsi que les différentes ethnies «Hispaniques», «Blancs non hispaniques», «Noirs non hispaniques». L'espérance de vie à la naissance pour la population totale était de 78.5 ans aux États-Unis en 2018 (hommes 76.1, femmes 81.1), soit la même qu'en 2010.

La prospérité comme facteur dominant

L'évolution de l'espérance de vie n'est pas à sens unique, et la baisse constante de la mortalité n'est pas une loi de la nature. Elle dépend plutôt d'un certain nombre de facteurs. Le niveau d'éducation et de revenu, c'est-à-dire, en fin de compte, la prospérité atteinte, est un facteur essentiel, parmi d'autres.



Christian Heiniger

WillisTowersWatson, expert en assurances de pension CSEP, Switzerland



Stephan Wildner

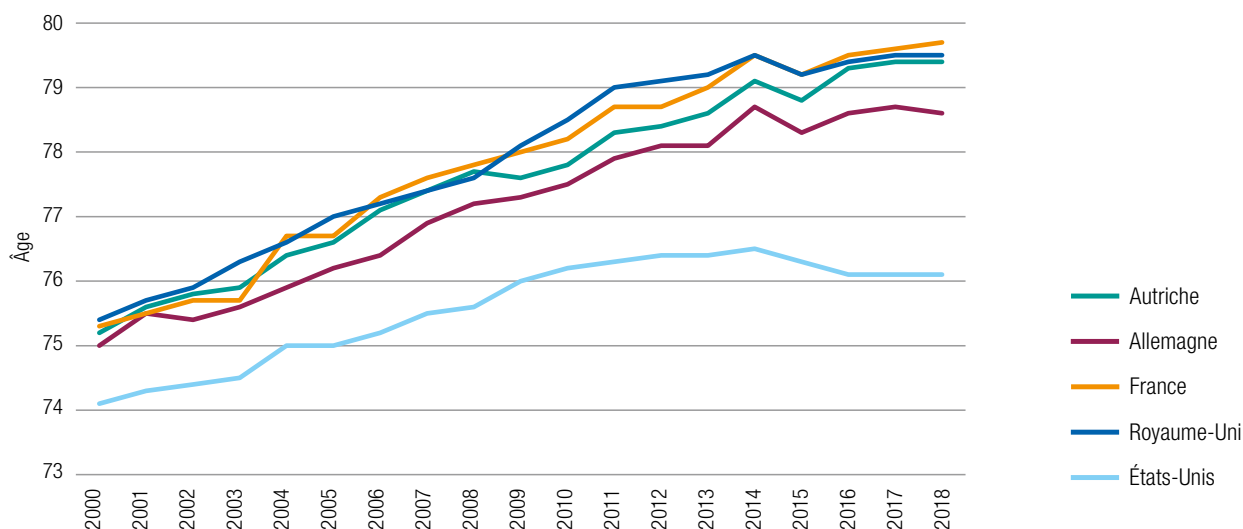
WillisTowersWatson, Head Switzerland

¹ OCDE: Panorama de la santé – Europe 2020, État de la santé dans le cycle de l'UE.

² Lancet 2018; 392: 1684–735: Global, regional, and national age-sex-specific mortality and life expectancy, 1950–2017 – a systematic analysis for the Global Burden of Disease Study 2017.

³ Les vagues de grippe de ces dernières années seraient une des causes à l'origine de l'augmentation des taux de mortalité. Selon l'Institut Robert Koch (RKI), le plus grand nombre de décès, estimé à 21 300, est survenu pendant la saison de la grippe 2014/2015 – le chiffre le plus élevé depuis 1996.

Espérance de vie en Europe occidentale et aux États-Unis (hommes)



L'effet de l'aisance est considérable. Par exemple, une étude publiée en 2016 dans le «Journal of the American Medical Association» a montré que le 1% le plus riche des femmes américaines vivait 10 ans de plus que le 1% le plus pauvre. Pour les hommes, la différence était de 15 ans.⁴ Les progrès de la médecine ne sont pas immédiatement accessibles au grand public, mais le sont d'abord aux plus riches. En conséquence, l'espérance de vie dans tous les pays industrialisés sera différente à l'avenir en fonction du revenu. Cela soulève la question de savoir comment la politique d'austérité européenne et l'endettement public gigantesque lié à la pandémie de coronavirus affecteront la prospérité future.

Les causes de la baisse de l'espérance de vie aux États-Unis

Les causes de la diminution de l'espérance de vie ne sont pas claires. Le classement des causes de décès les plus fréquentes est resté constant au cours des dix dernières années, les maladies cardiovasculaires occupant la première place avec le cancer, suivis des blessures involontaires (accidents de la route, overdose, chute, etc.).⁵

La couverture par une assurance-maladie est directement dépendante du revenu aux États-Unis. 16% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté n'ont pas bénéficié du traitement dont elles avaient besoin en raison de son coût. Pour ceux qui se situent au-dessus du seuil de pauvreté et dont les revenus sont jusqu'à deux fois supérieurs à ce seuil, plus de 15%

n'avaient pas non plus les moyens de déboursier les frais de traitement nécessaires. 12% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté n'ont pas reçu les médicaments sur ordonnance dont elles auraient eu besoin.

Conclusions pour la Suisse

En Suisse également, des facteurs tels que le développement de la prospérité et des revenus auront une incidence sur l'évolution de l'espérance de vie. Des études récentes sur l'espérance de vie en Suisse affichent toujours une légère tendance à la hausse (avant Covid-19).⁶ Dans un premier temps, la pandémie de coronavirus aura des effets à court terme sur la mortalité, mais qui devraient être relativement faibles en raison des contre-mesures prises. Le lancement de la campagne de vaccination dans les groupes à risque devrait également y contribuer.

À moyen et long terme, deux autres facteurs pourraient avoir un impact: d'une part, le confinement prolongé dans les pays à revenu élevé a fait que de nombreuses visites régulières chez le médecin n'ont pas eu lieu et des examens préventifs n'ont pas été effectués, ce qui pourrait entraîner des maladies graves plus tard et une mortalité plus précoce. D'autre part, la relation entre la durée et l'étendue de l'éducation scolaire d'une part, et le revenu et l'espérance de vie de l'autre, est bien établie. Il reste à voir quels seront les effets à long terme des fermetures d'écoles, dont certaines persistent toujours.

«Il reste à voir quels seront les effets à long terme des fermetures d'écoles, dont certaines persistent toujours.»

⁴ Cité dans Steverman, B. in [Bloomberg](#), 20 avril 2018.

⁵ Centre national des statistiques de santé: Santé, États-Unis, 2018, Hyattsville, MD, 2019.

⁶ Bases techniques LPP 2020.



L'univers de la prévoyance en 2000 caractères

Primauté des prestations

«At the end of the day, it's all about performance.» On pourrait penser que cette devise constitue une prémisse du 2^e pilier. Car dans le système par capitalisation, non seulement la rente mais aussi les revenus tirés des placements de capitaux sont considérés comme une prestation. Mais est-ce vraiment la prestation qui détermine le montant de la rente? Comme souvent dans les affirmations à l'emporte-pièce, ce n'est qu'une partie de la vérité.

Si nous montons d'un cran par rapport au niveau de la primauté de la prévoyance, nous pouvons faire la différence entre la primauté des prestations et la primauté des cotisations. Une caisse de pension en primauté des prestations fixe tout d'abord le montant de la rente. Ensuite, les cotisations nécessaires pour financer cette rente sont calculées. Dans la primauté des cotisations, c'est exactement le contraire: les cotisations sont tout d'abord fixées et à partir de là, le montant de la rente attendue est calculé.

Menacées d'extinction

Dans la primauté des prestations, les assurés savent à combien s'élèvera effectivement leur rente. Mais pour cela, un employeur solide est nécessaire, qui supporte les risques financiers supplémentaires pouvant survenir à tout moment, par exemple en cas d'augmentation

des salaires. Par ailleurs, le changement de poste peut être plus compliqué (mot-clé libre passage). Ces considérations, de même que la mise en œuvre techniquement plus complexe font que le nombre de caisses de pension en primauté des prestations diminue. A l'exception d'un petit nombre de grandes caisses privées (par exemple la Caisse de pensions Migros [CPM]), on ne trouve la primauté des prestations pratiquement que dans les caisses de pension du secteur public.

A l'étranger, la primauté des prestations s'appelle «defined benefit». Toutefois, la primauté des cotisations («defined contribution») est plus fortement répandue dans les pays étrangers. Par ailleurs, les caisses de pension suisses en primauté des cotisations sont parfois désignées à l'étranger par le terme de «defined benefit». Cela s'explique par les éléments tels que le taux d'intérêt minimal et le taux de conversion minimal, qui, de par la loi, fixent une rente minimale.

Pour finir, il existe la bi-primauté, un mélange des deux types de primauté précédemment décrits. Il s'agit par exemple des prestations de vieillesse dans la primauté des cotisations et des prestations de risques en pourcentage du salaire assuré (primauté des prestations). Une forme hybride dans l'univers étonnamment vivant de la prévoyance.

Il est des noms qui disent à eux seuls la vocation, ou du moins la légitimité, de l'organisation qu'ils désignent. C'est le cas de «vitemS», contraction du latin «vita» (la vie) et de l'abréviation «EMS» (établissement médico-social). A lui seul, ce nom évoque l'idée de prévoyance, et met en évidence la spécialisation de la fondation à laquelle il renvoie. Dans un domaine du 2^e pilier qui ne connaît souvent que l'abréviation dans l'art de baptiser, avec l'ambiance sinistre qui en découle, vitemS rayonne comme un chef d'œuvre d'inspiration.

Esthétique mise à part, soulignons qu'il est réducteur de limiter l'activité actuelle de vitemS au domaine des EMS. Initialement dédiée aux établissements médico-sociaux sous la raison sociale «Fonds de prévoyance EMS (FP-EMS)» (le nouveau nom a été adopté en 2018), la fondation se donne aujourd'hui pour mission de gérer les avoirs financiers des employés du domaine de la santé, du social ou de l'accueil de jour des enfants en Suisse romande. 76 établissements lui étaient affiliés au 31 décembre 2019 (des EMS, mais aussi des associations et des sociétés de services du domaine de la santé), ce qui représente 9905 assurés actifs et 1508 bénéficiaires de rente.

VitemS a connu une belle croissance ces dernières années puisqu'elle a quasiment doublé la taille de son effectif au cours de la dernière décennie. Il faut y voir le fruit d'une organisation solide et rassurante (avec notamment, une gestion administrative confiée aux professionnels du Centre patronal, et un niveau de frais inférieur à la moyenne nationale), et d'une stratégie de spécialiste au niveau de l'offre – son plan de prévoyance est conçu spécialement pour les acteurs du domaine de la santé. Il facilite, par exemple, le travail à temps partiel en appliquant son taux de cotisation à l'entier du salaire. Bien sûr, les bonnes performances de la fondation doivent également être mentionnées: en 2019, son degré de couverture a approché les 115%, et ce sont 3% de bonification qui ont été versés sur les comptes des assurés.

Mais, on le sait, les chiffres ne sont pas tout, de nos jours, pour les institutions

de prévoyance. La gouvernance est un enjeu qu'aucune d'entre elles ne peut négliger, et vitemS a pour priorité d'appliquer les bonnes pratiques en la matière. Dans les années 2000, lorsque le thème de la transparence est venu sur le devant de la scène suite à la 1^{re} révision LPP, la fondation a fait le nécessaire pour offrir une information régulière, complète et accessible à l'ensemble de ses parties prenantes – le rapport annuel simplifié qu'elle publie chaque année et le site Internet qu'elle anime (www.vitemS.ch) illustrent parfaitement cette volonté.

Aujourd'hui, c'est l'enjeu des investissements et de leurs impacts qui préoc-

cupent les caisses de pension. La question de la durabilité dans la gestion de fortune et de l'application des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) est une préoccupation majeure pour le Conseil de fondation de vitemS. A titre d'illustration, la fondation est membre de l'Ethos Engagement Pool, un programme de dialogue avec les sociétés cotées destinés à influencer le comportement de celles-ci dans le sens du respect de l'environnement, de l'éthique et des droits de l'homme. **I**

Marc Charmet

PROTRAIT

Forme juridique	Fondation
Plan de prévoyance	A choix de l'entreprise: épargne libre et 2 niveaux de risques
Type de caisse	Commune autonome

Année de fondation	1973
Siège	Route du Lac 2, Paudex
Site Internet	www.vitemS.ch

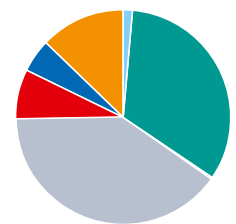
CHIFFRES CLÉS AU 31.12.2019

Nombre d'assurés actifs	9905
Nombre de rentiers	1508
Ratio de contribution (employés/employeurs)	En moyenne: 47.5% / 52.5%
Employeurs affiliés	76
Intérêt avoirs de vieillesse	3.0%
Bases techniques	LPP 2015
Taux de conversion à 65 ans	Hommes: 6.8% Femmes: 6.95%
Taux d'intérêt technique	2.0%
Capital de prévoyance rentiers	289.60 mios
Capital de prévoyance actifs	596.23 mios
Capital de prévoyance total	885.83 mios
Provisions techniques	96.08 mios

Capital de prév. nécessaire (CP)	981.91 mios
Fortune de prévoyance (FP)	1126.26 mios
Degré de couverture selon art. 44 OPP 2	114.7%
Réserve de fluctuation de valeur disponible	114.35 mios
Réserve de fluctuation de valeur théorique	245.48 mios
Rendement théorique (rendement nécessaire)	1.49%
Rendement attendu	2.98%
Performance globale	13.57%
Coûts de gestion de la fortune	0.56%
Mode de gestion des placements	Majoritairement active

PLACEMENTS FINANCIERS

	% dans le portefeuille	Marges de fluct. tactiques	Performance 31.12.2019	
Liquidités	1.4%	2%	0%–40%	0.02%
Emprunts CH/int. (y c. Convertibles)	33.1%	30%	5%–70%	4.53%
Hypothèques	0.4%	0%		0.01%
Actions CH/int.	39.9%	35%	20%–55%	26.70%
Placements alternatifs (hedge funds, etc.)	7.6%	10%	0%–15%	7.76%
Immobilier direct	4.9%	8%	5%–15%	4.01%
Immobilier indirect	12.7%	15%	5%–25%	12.78%



INFORMATIONS DIVERSES

Expert en prévoyance professionnelle	Swiss Risk & Care SA, Vevey
Organe de révision	Fiduciaire Jean-Christophe Gross SA, Vevey
Administration de l'assurance	Centre Patronal, Paudex
Conseillers en placement	Centre Patronal, Paudex
Direction	Sébastien Cottreau

CONSEIL DE FONDATION

Représentants des employeurs	Nicolas Crognalletti, Alain Gasser (président), Jean-François Pasche, François Sénéchaud et Luis Villa
Représentants des employés	Liseta Costa, Christine Duplan, Jean-Claude Büchler (vice-président), Dominique Jobert et Michel Saulet

Permettre à chacun de constituer son épargne de prévoyance

Les caisses de pension, bien entendu, n'ont pas été épargnées par la crise du Covid-19. Comment vitems a-t-elle traversé cette année 2020?

Pour vitems, l'année sera au mieux une année avec un faible rendement global que nous pouvons toutefois absorber avec les réserves de fluctuation de valeur et les provisions diverses que nous avons pu constituer en périodes plus favorables, ce qui veut dire que nous ne devons pas prendre de mesures lourdes. De plus, nous avons la chance d'avoir un fonds de pension dédié au secteur de la santé qui pour l'instant demeure en croissance avec des assurés relativement jeunes et un rapport rentiers/actifs très favorable.

Quelles sont les particularités de la prévoyance dans le domaine médico-social?

Il n'y a pas à proprement parlé de particularités dans ce domaine, le dispositif légal et réglementaire encadrant très fortement l'activité d'un fonds de pension. En revanche, nous pouvons remarquer que nos affiliés ont une volonté de faire bénéficier l'ensemble de leurs collaborateurs d'un fonds de pension enveloppant et attractif, avec des cotisations dès le premier franc avec un taux de cotisation unique et paritaire. L'autre élément important, c'est que le domaine d'activité des EMS affiliés compte un très grand nombre de femmes (environ 80%), souvent collaboratrices à temps partiel avec des carrières marquées par des pauses liées à la famille. Notre modèle sans montant de coordination permet à tous les types de profil d'accumuler de l'épargne, ce que nous considérons comme juste.

Ces dernières années, vous avez régulièrement bonifié le compte de vos assurés au-delà du minimum LPP... Comment avez-vous fait?

L'idée principale, pour nous, est de chercher à garantir aux assurés les meilleures rentes possibles. L'autre point central, c'est de se dire que l'on demande à chacun, employeur compris, de faire un



«Notre modèle sans montant de coordination permet à tous les types de profil d'accumuler de l'épargne, ce que nous considérons comme juste.»

Alain Gasser

effort économique plus conséquent que la loi ne le demande, dans le but de constituer la meilleure épargne possible. A partir de là, le fonds de pension doit avoir une attitude responsable, à savoir: une politique de placement actualisée en continu; une recherche des moindres coûts tant dans la gestion administrative que dans la gestion des placements. A la fin, c'est l'épargne qui prime sur les taux de conversion, et tout le monde doit avoir à l'esprit que c'est sur la durée que l'on fabrique un bon rendement.

Quels sont les enjeux de votre fondation pour l'avenir?

Comment prendre en compte l'évolution de la durée de vie tout court et de la durée de vie professionnelle? Ils tournent aussi sur les questions d'accroissement de l'effectif ou alors de taille critique minimum; d'allocation stratégique et tactique sachant que nous sommes dans une période de taux très bas pour un certain temps encore, avec pour corollaire un compartiment obligatoire historiquement sûr et rentable qui ne remplit plus

sa fonction; de capital épargne individuel à constituer pour espérer compenser des taux de conversion qui baissent; plus généralement, de capacité de l'économie de générer de la valeur ajoutée durable pour garantir des rendements moyens dans la durée, compatibles avec des taux de conversion les meilleurs possibles.

La prévoyance professionnelle est en pleine mutation, et la crise de ce printemps ne va pas simplifier les choses. Etes-vous optimiste pour l'avenir du 2^e pilier?

On pourrait dire, cyniquement, qu'à part la question de l'allongement de la vie et celle de l'âge de la retraite, est-ce que l'économie en général est encore capable de créer de la valeur ajoutée dont les fonds de pension pourront prélever un rendement raisonnable? De ce côté-ci, la pandémie qui sévit vient s'ajouter aux problèmes préexistants, qui ont un lien fort avec le 2^e pilier et son avenir. Le peuple suisse aime son AVS et son 2^e pilier, cela fait partie de son ADN. J'espère que nos politiques sauront enfin se mettre d'accord sur une réforme car ce climat d'incertitude actuel n'est sain pour personne. Et puis, à la fin, oui, je reste optimiste, car, dans nos vieux pays, la silver economy pourrait bien nous apporter sa contribution pour une certaine croissance. |

Interview: Marc Charmet

Alain Gasser

Fonction: Président de vitems, ancien directeur d'EMS et administrateur de sociétés

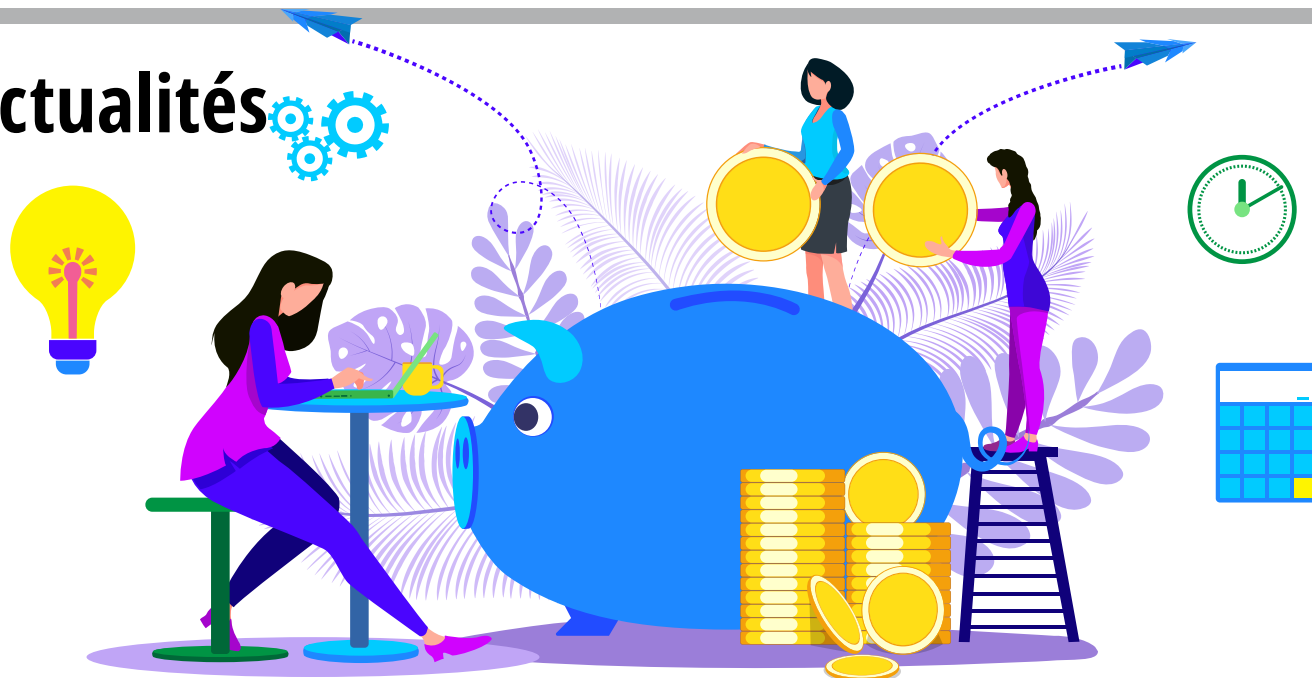
Formation: Soins infirmiers et spécialisation en gériatrie-gérontologie, management et stratégie

Etat civil: Marié

Hobbies: Navigation, voyages, golf, lecture, peinture et dessin, films de science-fiction

Crédo personnel: Une citation de Tolstoï: «De toutes les sciences que l'homme peut et doit savoir, la principale est la science de vivre de manière à faire le moins de mal et le plus de bien possible.» J'ajouterais que cela me plaît, mais que c'est exigeant et difficile.

Actualités



Egalité

Comment améliorer les retraites des femmes

Une récente étude de l'OCDE (Towards Improved retirement Savings Outcomes for Women) affirme que les gouvernements doivent se préoccuper du fossé existant entre les rentes de vieillesse des femmes et celles des hommes. Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les revenus de retraites des femmes sont en moyenne inférieurs de 26 % à ceux des hommes. Le fossé actuel est essentiellement dû aux différences de carrières entre les deux sexes et à des revenus professionnels moindres pour les femmes. Outre les mesures de promotion de ces dernières sur le marché du travail, l'OCDE suggère plus de flexibilité dans les systèmes de retraites, mais aussi un partage des revenus d'un couple dans les calculs ou une meilleure formation des femmes pour améliorer leurs décisions d'investissement pendant la constitution de leur capital retraite.

AI

L'assurance-invalidité financera les chiens d'assistance pour les enfants

A l'avenir, l'assurance-invalidité (AI) contribuera également à la prise en charge des chiens d'assistance pour les enfants et les adolescents. Après le Conseil des Etats, le Conseil national a tacitement adopté une motion Damian Müller (PLR) en ce sens. L'AI verse un montant forfaitaire de 15 500 francs pour un chien d'assistance, mais seuls les adultes y ont actuellement droit. Le Parlement réclame désormais que cette aide soit étendue aux mineurs. Selon la motion, il n'est pas rare qu'un chien d'assistance soit justifié d'un point de vue médical pour les enfants et les adolescents. Ainsi, les chiens d'assistance pour personnes épileptiques sont capables de détecter les crises avant qu'elles n'adviennent. (ats)

Conjoncture

L'indice suisse progresse de 0.2 % en février

L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 0.2 % en février 2021 par rapport au mois précédent, pour s'établir à 100.2 points (décembre 2020 = 100). Par rapport au mois correspondant de l'année précédente, le renchérissement s'est chiffré à -0.5 %. Ces chiffres ont été établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).



IPC

Conjoncture

Reprise rapide après l'assouplissement des mesures liées au coronavirus

Le Groupe d'experts de la Confédération confirme pour l'essentiel ses dernières prévisions. Le PIB devrait certes reculer au cours du 1^{er} trimestre, mais l'assouplissement des mesures liées au coronavirus devrait ensuite engendrer une reprise rapide. Tout cela dans un contexte d'extrême incertitude.



Groupe d'experts

Actualités

Etude sur la diversité

La mixité hommes-femmes à la direction est utile en temps de crise

En période de crise, les collaborateurs recherchent des qualités d'engagement, de prudence et de confiance chez leurs dirigeants. C'est ce que montre une étude de Willis Towers Watson sur la diversité au sein des directions d'entreprise. Selon l'étude, la mixité hommes-femmes aux postes de cadres augmente également la capacité des entreprises à surmonter les crises et à en tirer parti pour se développer.

Libre passage

Païement plus simple

Dans certaines conditions, les assurés doivent pouvoir obtenir plus facilement le paiement des avoirs de vieillesse d'un montant inférieur à 5000 francs qui sont déposés sur des comptes de libre passage. Le Conseil des Etats a renvoyé une motion de Peter Hegglin (PDC) à sa commission de la sécurité sociale pour un examen approfondi. M. Hegglin veut éviter que de petits montants soient oubliés à la fondation de libre passage lorsque leurs détenteurs omettent de communiquer leurs nouvelles coordonnées. (ats)

Crise du coronavirus

Hausse de la dette

En 2019, les administrations publiques ont bénéficié d'une situation financière réjouissante. Les deux années suivantes, en 2020 et en 2021, les finances publiques devront surmonter la plus grande crise économique survenue depuis des décennies et seront largement déficitaires, en raison de la pandémie de Covid-19. La dette brute des administrations publiques devrait nettement augmenter, bien que le taux d'endettement reste bas en comparaison internationale, selon le communiqué de l'Administration fédérale des finances (AFF).

Performance

Performance moyenne de 0.4% en février

Les caisses de pensions de l'échantillon UBS ont enregistré en février une performance moyenne de 0.4% après déduction des frais. Avec 2.2 points de pourcentage, l'éventail de performances est plus large que le mois précédent.

Hypothèques

Le taux d'intérêt de référence applicable aux contrats de bail reste à 1.25%

Le taux d'intérêt de référence reste au même niveau que lors de sa dernière publication, à 1.25%. Il est valable pour la fixation des loyers dans toute la Suisse, selon le communiqué de l'Office fédéral du logement (OFL).

Prévoyance vieillesse

Le divorce est un risque pour les femmes

Selon une étude de Swiss Life, le divorce a souvent des conséquences particulièrement importantes sur la prévoyance vieillesse des femmes. Plus d'une bénéficiaire de rente divorcée sur quatre a recours aux prestations complémentaires à l'AVS. De nombreuses femmes divorcées ayant des enfants à charge ont un taux d'occupation réduit. Il en résulte souvent des lacunes de prévoyance qui ne sont pas comblées, notamment durant les années qui suivent le divorce. L'étude recommande que les femmes, malgré l'apparente sécurité du mariage, restent sur le marché du travail avec un taux d'occupation aussi élevé que possible. Le conjoint doit aussi apporter sa contribution afin que cela fonctionne. Les employeurs sont appelés à favoriser la présence des mères sur le marché du travail. La revue «Prévoyance Professionnelle Suisse» consacre une série d'articles au thème des femmes dans la prévoyance professionnelle.

L'écureuil est content ...

... de ne pas être devenu myope pendant la pandémie et de pouvoir encore bien voir ses noisettes. En effet, il a appris que les enfants sont devenus plus myopes pendant la longue période passée à la maison en raison de la pandémie. Une étude a révélé une myopie plus prononcée en particulier chez les enfants entre 6 et 8 ans. Beaucoup d'exercice à l'air frais est bon pour les yeux, estime l'écureuil.

L'écureuil se réjouit ...

... que les gens de son entourage soient de bonne humeur. C'est également vrai pour les autres êtres vivants. Quand le parc animalier bernois Dählhölzli a pu rouvrir, début mars, de nombreux visiteurs sont venus. Plus de 500 personnes avaient déjà été recensées jusqu'à midi. Le directeur a indiqué que cela était un très bon résultat pour un lundi de début mars. L'ambiance était donc bonne, ce qui a également eu un effet sur les animaux. «Les phoques nagent très près des visiteurs et les flamants roses s'approchent peu à peu.»



Que le bitcoin consomme plus d'électricité ...

... que l'Autriche et la Suisse réunies l'a par contre rendu perplexe. Il s'est demandé si cela était plus pertinent pour l'environnement que l'ordre des premières places au tableau des médailles des championnats du monde de ski.

L'hibernation de l'écureuil ...

... est relativement modeste par rapport à celui d'autres petits animaux. Pendant la période d'hibernation, qui dure environ quatre mois, sa température corporelle chute légèrement à 38° et son rythme cardiaque oscille entre 250 et 500 battements par minute. Le spermophile arctique par exemple, est plongé dans une torpeur pendant huit mois et est à moitié gelé.

Actualités

Caricature du mois



AVS 21: Je prépare l'urne de vote ...

AVS 21

Le Conseil des Etats augmente l'âge de la retraite pour les femmes

En Suisse, les femmes devront à l'avenir travailler jusqu'à 65 ans au lieu de 64: c'est ce que souhaite le Conseil des Etats. Une compensation sera accordée à la génération de femmes qui sera la première à partir à la retraite après l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions. Le Conseil a opté pour un modèle «en trapèze» proposé par le groupe du Centre et couvrant neuf cohortes de femmes, à savoir celles nées entre 1959 à 1967 si la réforme entre en vigueur en 2022. Comme l'âge de la retraite des femmes sera relevé d'un an en quatre étapes étalées sur quatre ans, les quatre premières cohortes recevront un supplément de rente modeste. Celui-ci augmentera pour les cohortes suivantes avant de diminuer de nouveau. Contre l'avis de la majorité de la CSSS-E, le Conseil des Etats a encore refusé de relever le plafond de la rente AVS des couples mariés de 150 % à 155 % de la rente maximale. Par rapport au Conseil fédéral, les sénateurs ont serré la vis concernant la retraite anticipée: elle ne devra être possible qu'à partir de 63 ans au lieu de 62 ans aujourd'hui. (ats)

AVS 21

Le Conseil des Etats veut augmenter moins fortement la TVA

Le Conseil des Etats n'a pas suivi la proposition du Conseil fédéral en ce qui concerne la hausse de la TVA. Il souhaite une augmentation de 0.3 point de pourcentage qui porterait le taux normal de la TVA à 8 % de la TVA, et non de 0.7 point comme préconisé par le Conseil fédéral. En ce qui concerne le taux réduit et le taux spécial pour le secteur de l'hôtellerie, le Conseil des Etats prévoit des hausses de 0.1 point de pourcentage chacune (Conseil fédéral: 0.2/0.3). La Chambre haute veut relier les deux parties du projet – la révision de la LAVS et la modification de la Constitution pour la hausse de la TVA. (ats)



Aperçu des thèmes

Le numéro de mai aura pour thème «femmes dans la prévoyance professionnelle».



vps.epas



Glossaire de la prévoyance professionnelle suisse

Clair, compétent, orienté sur la pratique.

Avec le glossaire de la prévoyance professionnelle, les Editions EPAS ont conçu un ouvrage de référence destiné à faciliter le travail des responsables de caisses de pensions. Chaque terme comporte trois entrées: explication, application, exemple.

Les lecteurs du glossaire reçoivent également un CD.

2° édition entièrement revue et corrigée
2016 · 224 pages · Fr. 69.– (hors frais d'envoi, TVA incluse)

Pour de plus amples informations et pour commander: abo@vps.epas.ch, vps.epas.ch